

# CONSEILS PEDAGOGIQUES

*2<sup>nd</sup> degré, collèges et LGT*

Reprise des cours Juin 2020



## Préconisations des IA-IPR de l'académie de Lille pour accompagner le retour en classe



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



## Réouverture des établissements du second degré

La réouverture des établissements du second degré s'inscrit dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières. Elle induit une reprise partielle et progressive de l'enseignement en présentiel.

Elle a vocation à, dès que possible, retisser des liens qui se sont inévitablement distendus durant les semaines du confinement. À ce titre, un nécessaire dialogue doit être recréé afin de rassurer les élèves, les aider à renouer avec l'École.

Ce temps de reprise constitue donc, pour tous les acteurs, un moment essentiel pour restaurer un cadre pédagogique. Ainsi, l'enseignant doit veiller dans les premiers jours à établir un bilan pédagogique sur la période passée afin d'identifier les acquis, les remobiliser et permettre leur future consolidation. Ce bilan pourra s'appuyer, au moins partiellement, sur une auto-évaluation faite par les élèves eux-mêmes. En effet, cette courte période de cours qui s'ouvre ne permettra pas de poursuivre les programmes, ce qui serait d'ailleurs source d'iniquité, de nombreux élèves n'étant pas présents dans les établissements. Elle doit permettre de préparer la rentrée de septembre, constituer une transition pédagogique durant laquelle il est nécessaire de rassurer tout un chacun sur le parcours scolaire et les différentes échéances parmi lesquelles notamment l'orientation et le changement de cycle. Ce qui est en jeu ici c'est la prévention et la lutte contre le décrochage après plusieurs mois de confinement.

Les pistes évoquées dans ce document s'inscrivent dans un cadre, celui du déconfinement. Elles s'appuient donc sur les principes énoncés dans la circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements :

- La scolarisation des élèves en présentiel repose sur le libre choix des familles, l'instruction restant obligatoire. Ceci implique que l'élève qui n'est pas en présentiel reste en lien avec son école et suit un enseignement à distance ;
- Les cours se déroulent en groupe comprenant au maximum 15 élèves dans le respect des règles de distanciation, de manière alternative et selon des modalités (un jour sur deux, deux jours consécutifs sur quatre ou une semaine sur deux) déterminées par les chefs d'établissement en concertation avec les équipes pédagogiques ;
- Des groupes multiniveaux peuvent être constitués pour scolariser des élèves prioritaires dont les cours n'ont pas repris et correspondant aux catégories suivantes :
  - Les élèves en situation de handicap ;
  - Les élèves décrocheurs ou en risque de décrochage ;
  - Les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation. Dans la mesure du possible, il est également tenu compte des élèves relevant d'une même fratrie ;
- Une attention particulière est portée au retour progressif à l'école des élèves en situation de handicap afin d'informer les familles des modalités d'accueil définies pour respecter la doctrine sanitaire. Les méthodes pédagogiques sont adaptées au contexte particulier du déconfinement pour l'enseignement présentiel et celui à distance ;
- Les professeurs qui assurent un service complet en présentiel dans l'école ou l'établissement ne sont pas astreints à l'enseignement à distance. L'enseignement à distance pour les élèves restés chez eux est assuré par les professeurs qui sont aussi à domicile. Le lien à distance entre élèves et professeurs est défini à l'échelle de l'école ou de l'établissement, avec l'aide, le cas échéant, des autorités académiques.

Les pistes et réponses aux diverses questions présentées dans ce document, en rien prescriptif, doivent donc se penser en fonction du protocole sanitaire publié par le ministère. Elles doivent également se décliner selon les spécificités de l'établissement, de ses locaux et des enseignants présents en privilégiant le bon sens, l'adaptabilité et la cohérence des actions menées.

Au collège, l'enseignement du français et des mathématiques doit être priorisé, mais il est souhaitable que chaque enseignement disciplinaire puisse être assuré. Des aménagements sont envisageables en fonction du contexte, des contraintes sanitaires et des professeurs présents, mais la consolidation des compétences mobilise clairement la totalité des disciplines.

Le dispositif « devoirs faits » est organisé et est destiné en priorité aux élèves qui ont manqué d'assiduité lors de l'enseignement à distance.

Des attendus par année de collège et par discipline sont en ligne et à disposition des enseignants.

Au lycée général, technologique, tous les enseignements ont vocation à reprendre. Toutefois, une attention particulière doit être accordée, en première, à l'enseignement du français et aux enseignements de spécialités. En terminale, ce sont les enseignements liés à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur qui doivent être priorités.

Au lycée professionnel, la focale doit être portée sur les enseignements professionnels dans la mesure où ils ont moins bénéficié de l'enseignement distanciel. Une nouvelle organisation des plateaux techniques et des vestiaires devra être envisagée, afin de prendre en compte les mesures d'hygiène et les précautions sanitaires liées à la crise actuelle. Pour les autres enseignements, une attention particulière est portée à ceux qui concernent la poursuite d'études en baccalauréat professionnel après un CAP ou la poursuite d'études en BTS.

Les pistes pédagogiques déclinées ci-dessous en FAQ, ont vocation à aider les enseignants et les établissements. Plusieurs ressources sont à la disposition de tous et il convient de les saisir afin de parvenir aux objectifs assignés à la reprise :

- Le site ministériel comportant les FAQ et le protocole de réouverture : <https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>
- La circulaire du 4 mai 2020 [MENE2011220C](#) relative à la réouverture des écoles et des établissements
- Le protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées : <https://www.education.gouv.fr/media/67185/download>
- La publication du Conseil scientifique de l'Éducation nationale : <https://education.gouv.fr/csen-recommandations-pedagogiques-COVID19>
- La page Eduscol portant sur la continuité pédagogique et les objectifs alloués à chaque niveau : <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>
- Les sites disciplinaires académiques et leurs nombreuses ressources disponibles et gratuites : <http://discipline.ac-lille.fr>

Les corps d'inspection du second degré restent mobilisés pour accompagner les équipes, sont à votre disposition et vous assurent de leur soutien plein et entier.

**N'hésitez pas à les contacter.**

# SOMMAIRE

## 1 - Questions d'ordre organisationnel

- 1.1 Est-ce que tous les élèves seront présents à la reprise ?
- 1.2 Les EDT seront-ils reproduits à l'identique ?
- 1.3 Combien de jours par semaine l'élève reviendra-t-il en classe ?
- 1.4 Combien d'heures ?
- 1.5 Les élèves présents se retrouveront-ils dans le même groupe classe qu'avant ? Si ce n'est pas le cas, comment gérer l'hétérogénéité ? Quelle concertation entre les équipes ?
- 1.6 Quels espaces pour les apprentissages ?
- 1.7 Un élève qui assistera à des cours en présentiel pourra-t-il également suivre des cours à distance ?
- 1.8 Comment organiser dans ces conditions d'alternance la prise en charge des élèves ?
- 1.9 Est-il possible de distribuer des photocopies aux élèves ? Pourront-ils utiliser le VPI ? Les tablettes ? Les baladeurs ?
- 1.10 Peuvent-ils être invités à écrire au tableau équipé de marqueurs ?

## 2 – Priorité : Recréer du lien social - établir un constat de la période écoulée

- 2.1 Comment accueillir les élèves qui vont se présenter en classe après ces semaines de confinement ? Faut-il tout de suite reprendre un emploi du temps de cours ? Peut-on imaginer commencer avec une heure de « vie de classe » ?
- 2.2 Quelles doivent être les priorités ?
- 2.3 Quelles stratégies pour y parvenir ?

### 3 – Questions d'ordre pédagogique

- 3.1 Est-il attendu de terminer l'ensemble des programmes sur cette dernière période ?
- 3.2 Quelle place pour le disciplinaire ?
- 3.3 Quelle place donner au transversal ?
- 3.4 Faut-il évaluer les élèves sur cette dernière période ? Comment évaluer, avec les élèves, les acquis de la période de confinement ? Auto-évaluation/portfolio/... ? Compétences du socle ?
- 3.5 Comment consolider et développer également le travail fait en autonomie par les élèves durant cette période de confinement ?
- 3.6 Comment trouver un juste équilibre entre présentiel/distanciel et un parcours hybride ? Quelles organisations ?
- 3.7 Quelles stratégies d'apprentissage seront privilégiées en présentiel ? Seront-elles les mêmes en distanciel ?
- 3.8 Peut-on s'inspirer de la classe inversée ?
- 3.9 Peut-on s'inspirer de « Devoirs faits » ?
- 3.10 Peut-on envisager des modalités de travail coopératif ?
- 3.11 Quels outils et quelles stratégies pour un travail de groupe respectant les mesures sanitaires ?
- 3.12 Comment utiliser les outils informatiques à disposition dans les établissements ?
- 3.13 Comment accompagner les élèves à BEP ? Comment leur permettre de retrouver leurs repères ?

## **ANNEXE**

### 4 – Pratiques artistiques

Au regard de la spécificité de mon enseignement (pratiques artistiques), comment puis-je être certain que les activités proposées garantissent absolument le respect du protocole sanitaire ?

#### **Annexe Éducation musicale et chant choral**

- 4.1 Que faire en cours d'éducation musicale au regard des contraintes imposées par le protocole sanitaire ?
- 4.2 Comment faire lorsque le cours d'éducation musicale ne se déroule pas dans la salle habituellement dédiée à la discipline ?
- 4.3 Puis-je reprendre les répétitions à la chorale ou les pratiques instrumentales collectives (orchestre...) ?
- 4.4 Qu'en est-il des points supplémentaires au DNB pour les élèves inscrits en enseignement facultatif de chant choral ?

### **Annexe arts plastiques**

- 4.5 Quelles pratiques plastiques sont envisageables dans un contexte sanitaire strict ?
- 4.6 Peut-on envisager la pratique picturale ?

### **5 – Annexe - Éducation physique et sportive**

- 5.1 Les cours d'EPS et l'AS peuvent-ils reprendre ?
- 5.2 Quelles activités sont possibles ?
- 5.3 Le port du masque est-il obligatoire pendant les pratiques physiques ?
- 5.4 Peut-on utiliser les vestiaires ?
- 5.5 Quelles modalités de pratique pour l'Association Sportive de l'établissement ?

### **6 – Annexe -Sciences de la vie et de la Terre**

- 6.1 Les cours de SVT peuvent-ils reprendre en présentiel ?
- 6.2 Les activités expérimentales sont-elles possibles ?
- 6.3 Puis-je utiliser ma salle habituelle ?
- 6.4 En salle non spécialisée, quelles précautions ?
- 6.5 Comment organiser le poste de travail de l'élève ?
- 6.6 Comment conduire une séance expérimentale en respectant les gestes barrières ?

### **7 – Annexe -Physique Chimie**

- 7.1 Quelles sont les activités et notions à travailler avec les élèves ?
- 7.2 Quelles activités privilégier en physique chimie en présence d'élèves ?
- 7.3 Comment aborder les capacités expérimentales et numériques en physique chimie ?
- 7.4 Quid de l'expérimentation au laboratoire en physique-chimie ?

### **8 - Annexe -Technologie - STI-2D - Sciences de l'Ingénieur**

- 8.1 Les cours de Technologie - STI-2D - Sciences de l'Ingénieur peuvent-ils reprendre en présentiel ?
- 8.2 Les activités d'investigation, de résolution de problème et de projet sont-elles possibles ?
- 8.3 Quelles notions et compétences sont à prioriser ?
- 8.4 Comment conduire des activités d'investigation, de résolution de problème et de projet en respectant les gestes barrières ?
- 8.5 Puis-je utiliser les laboratoires ?
- 8.6 Les cours se déroulent-ils obligatoirement dans les laboratoires ?

8.7 En salle banalisée, quelles précautions à prendre ?

### **9 – Annexe -Économie-Gestion**

- 9.1 Quels outils mettre en place pour remobiliser les élèves et étudiants « décrocheurs » ?
- 9.2 Que faire quant à l'utilisation des ordinateurs du lycée au regard des contraintes imposées par le protocole sanitaire ?
- 9.3 Comment appréhender la différenciation entre les étudiants en stage et les étudiants sans stages ?
- 9.4 Comment uniformiser les parcours des apprenants en BTS avec des durées de stage différentes ?

### **10 – Annexe -Lettres**

- 10.1 Quel accompagnement des élèves de collège et de lycée en cours de français ?
- 10.2 Travailler à distance et travailler en classe après le confinement. Quelle proposition pour les lettres ?

## **1- Questions d'ordre organisationnel**

### ***1.1 Est-ce que tous les élèves seront présents à la reprise ?***

Les élèves ne peuvent pas tous être présents en classe. Les contraintes liées à la distanciation sociale et au respect des normes sanitaires n'autorisent au sein des salles que des groupes à effectif réduit. Les modalités d'accueil dépendent également de la configuration propre à chaque établissement. Certains continueront donc le travail en distanciel, d'autres élèves vivront des temps de travail en présentiel et en distanciel.

### ***1.2 Les EDT seront-ils reproduits à l'identique ?***

Il peut s'avérer difficile, voire impossible, de reproduire les EDT à l'identique pour plusieurs raisons :

- Prise en charge de groupes allégés pour faire respecter la distanciation sociale, avec priorité aux enfants des personnels soignants, policiers, enseignants ;
- Choix laissé aux familles d'envoyer ou pas leurs enfants au collège ou au lycée ;
- Présence dans l'établissement de professeurs de la discipline, surtout lorsque celle-ci est portée par un seul enseignant ;
- Optimisation du temps de présence des élèves qui se déplaceront chaque jour ;
- Contraintes liées aux transports scolaires, eux aussi réduits et aménagés pour répondre aux différents protocoles sanitaires imposés.

L'emploi du temps de la reprise sera spécifique et différent de celui de l'avant-confinement. Il conviendra, dans toute la mesure du possible, de privilégier un temps d'échanges dans le cadre d'une heure de « vie de classe » prise en charge soit par le professeur principal si la configuration groupe-classe est adoptée, soit par un référent de groupe dans le cas où l'établissement aurait choisi une organisation rompant avec la logique du groupe-classe antérieur.

### ***1.3 Combien de jours par semaine l'élève reviendra-t-il en classe ?***

Le nombre de jours de présence des élèves est tributaire de chaque organisation qui, elle-même, dépendra de l'effectif élèves et des capacités matérielles (espace) d'accueil des établissements.

Ce nombre pourra évoluer au fil des semaines si les familles décident progressivement de rescolariser leurs enfants.

### ***1.4 Combien d'heures ?***

Dans certains établissements, pour donner toute son amplitude à la plage méridienne – pour qu'un maximum d'élèves puisse déjeuner sur place, si cela est possible – le choix est fait de ne faire venir les élèves que le matin (+ repas) ou l'après-midi (+ repas en amont). D'autres établissements font le choix de faire venir les élèves toute la journée afin d'éviter de multiplier les déplacements. Les

contraintes liées au transport scolaire influent également et nécessairement sur les choix opérés.

***1.5 Les élèves présents se retrouveront-ils dans le même groupe classe qu'avant? Si ce n'est pas le cas, comment gérer l'hétérogénéité? Quelle concertation entre les équipes?***

Plusieurs cas de figure sont envisageables. Il conviendra de privilégier une organisation pédagogique alliant souplesse et pragmatisme et qui prend en compte les ressources humaines disponibles.

Dans les premières semaines de reprise, au mois de juin, le fait de maintenir le lien professeur classe peut présenter l'avantage de rassurer les élèves, d'effectuer un suivi plus précis du parcours de l'élève durant cette période. Par ailleurs, le maintien du groupe classe devrait permettre de limiter le brassage d'élèves.

Il est également possible d'envisager une co-animation, chacun des professeurs concernés connaissant une partie des élèves du groupe reconstitué.

Dans certains cas, les groupes classes tels que nous les connaissions ne seront pas reconduits. Il peut y avoir des regroupements issus de différentes classes, pris en charge par d'autres professeurs que les professeurs d'origine, pendant que d'autres enseignants prendront en charge, en restant à domicile ou sur site, les élèves restés chez eux en distanciel.

Dans tous les cas, concertation et travail en équipe sont de mise.

Dans la mesure du possible, des temps d'échanges et de bilans réguliers seront prévus avec le professeur principal dont le rôle, dans ces premiers jours de reprise, est plus que jamais essentiel en tant que relais entre les élèves et l'équipe (en présentiel et distanciel).

***1.6 Quels espaces pour les apprentissages?***

Le choix est fait d'attribuer à chaque groupe d'élèves un espace et de privilégier le déplacement des professeurs. Les enseignants habitués à des salles équipées spécifiquement pour leur discipline devront s'approprier de nouveaux locaux et renoncer à certaines activités, ce qui induira des contraintes supplémentaires. Des aménagements des gestes pédagogiques habituels seront alors nécessaires ; les professeurs seront invités à réinterroger leurs pratiques au regard de ces contraintes.

L'alternance d'activités en présentiel et d'autres en distanciel pourra permettre de pallier certains manques (ex. : expériences en sciences filmées et diffusées sur l'ENT ou proposées en classes virtuelles).

***1.7 Un élève qui assistera à des cours en présentiel pourra-t-il également suivre des cours à distance?***

L'ensemble de l'EDT ne pourra être proposé en présentiel ; les activités en distanciel concerneront donc tous les élèves, à des degrés plus ou moins importants. Il faut distinguer les enfants des personnels cités ci-dessus, pour lesquels l'établissement doit être accessible tous les jours, des élèves qui seront soumis à une alternance afin de permettre à l'établissement de respecter la distanciation sociale. Enfin, certains resteront à 100 % en distanciel.

Les modalités qui seront mises en place doivent permettre à tous les élèves d'alterner travail en présentiel (qui pourra être du présentiel physique ou par classe virtuelle par Web Cam) et travail en distanciel. En réalité, il s'agira de s'orienter vers une mise en place de l'alternance synchrone et asynchrone<sup>1</sup>.

### **1.8 Comment organiser dans ces conditions d'alternance la prise en charge des élèves ?**

Il conviendra de privilégier une organisation pédagogique simple, sérieuse et pragmatique.

Il y aura un double changement : un retour en classe dans un contexte délicat où il faut se réapproprier l'école et le collectif, et un retour en classe avec potentiellement d'autres professeurs. Pour éviter les tensions tant avec les élèves qu'avec les collègues, il peut être important :

- D'explicitier auprès des élèves que la prise en charge se fait en accord avec les professeurs d'origine (« nous en avons discuté avec Monsieur/Madame X, et nous avons décidé de... ») ;
- De verbaliser en réunion entre collègues, sous la conduite du CE et du PP, les priorités et les choses qui vont de soi, mais qu'il sera bon de se redire :
  - 1) aucun professeur n'est propriétaire de « ses » élèves, de « sa » classe, besoin de se faire confiance ;
  - 2) quelques priorités simples pour la prise en charge, et qui font l'objet de points traités dans ce document ;
  - 3) l'appui sur les documents de référence tels le socle et les fiches disponibles sur Eduscol pour le collège<sup>2</sup>.

Là encore, concertation et travail d'équipe sont de mise.

### **1.9 Est-il possible de distribuer des photocopies aux élèves ? Pourront-ils utiliser le VPI ? Les tablettes ? Les baladeurs ?**

Ces questions relèvent du protocole sanitaire. Les échanges d'objets personnels, l'utilisation d'outils collectifs sont à proscrire. Il conviendra de privilégier l'utilisation des appareils numériques personnels en permettant leur utilisation.

### **1.10 Peuvent-ils être invités à écrire au tableau équipé de marqueurs ?**

Il faut éviter le plus possible de faire écrire au tableau. Il est préférable d'écrire soi-même sous la dictée. Dans les cas où les élèves seraient amenés à écrire au tableau, par exemple pour le besoin d'une démonstration en mathématiques, il convient de se référer au protocole de l'établissement. Une possibilité consiste à entourer le marqueur d'un mouchoir en papier et le jeter après usage.

<sup>1</sup> <https://eduscol.education.fr/numerique/dossier/archives/eformation/notion-de-temps/synchrone-asynchrone>

<sup>2</sup> <https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

## **2 – Priorité : Recréer du lien social - établir un constat de la période écoulée**

Construire l'individuel par le biais du collectif, l'École fait société (même avec les mesures et les gestes barrières).

### ***2.1 Comment accueillir les élèves qui vont se présenter en classe après ces semaines de confinement ? Faut-il tout de suite reprendre un emploi du temps de cours ? Peut-on imaginer commencer avec une heure de « vie de classe » ?***

Outre les rappels sur les gestes barrières et autres consignes sanitaires, il est important d'écouter, de rassurer et de reconforter. Il sera aussi parfois nécessaire de reconstruire le lien avec l'école pour les élèves les plus fragiles. Des activités permettant de libérer la parole, de favoriser l'écoute entre pairs et de permettre un retour au vivre ensemble sont alors à envisager. Des temps de coanimation notamment avec des personnels de santé ou de la vie scolaire peuvent être mis en place. De plus, la place consacrée à l'oral dans ces premiers temps d'accueil sera essentielle dans les activités disciplinaires/interdisciplinaires proposées par la suite afin de rendre l'élève acteur et ainsi enclencher une participation active attendue. En effet, la plupart des élèves n'ont pas eu la chance de pouvoir bénéficier de temps d'échanges réguliers entre pairs durant ces dernières semaines.

### ***2.2 Quelles doivent être les priorités ?***

Ces quelques semaines seront l'occasion, pour les élèves, de retrouver le plaisir de reprendre le chemin de l'École, d'y retrouver leurs camarades, parce qu'elle fait société et parce qu'elle est un lieu de partage et d'épanouissement.

Quelques pistes :

- Sécuriser, dédramatiser, rassurer : le protocole sanitaire ne doit pas être anxiogène et source d'inquiétudes ;
- Accueillir la parole de l'élève ;
- Faire un retour d'expérience sur le vécu du travail à distance. La période de confinement et les modifications de nos modalités d'enseignement ont pu favoriser l'émergence de nouvelles dynamiques. Dans certains cas, les échanges (débats à distance, travaux collaboratifs) ont notamment permis de développer ou de renforcer les compétences de communication et d'argumentation, tout en maintenant un lien social au sein de la classe. Dans d'autres cas, c'est le travail individuel hors temps scolaire qui aura été appréhendé différemment par certains élèves. C'est sans doute l'occasion de s'emparer de ces éléments, constatés ou non, afin d'imaginer de nouveaux rituels pédagogiques propices à la reconstruction d'une « routine » positive dans les apprentissages, rassurante et structurante pour les élèves, notamment ceux qui se seraient le plus éloignés de l'école. On pourra en outre réinterroger l'articulation entre travail en classe et hors la classe et montrer aux élèves que ce dernier fait sens et permet d'alimenter le travail en classe ;
- Aider à verbaliser les difficultés ;
- Faire prendre conscience des compétences et connaissances acquises et les valoriser ;
- Réaliser un diagnostic sur les caractéristiques et les besoins, physiques et psychologiques, des élèves ;

- Retrouver une mobilité corporelle : restaurer un rapport positif à son corps et celui des autres (dans le respect des gestes barrières) ;
- Favoriser l'envie d'agir et le plaisir de travailler pour soi et avec les autres,
- Redonner confiance à ceux qui l'ont perdue/s'appuyer sur la confiance que d'autres ont construite ;

### **2.3 Quelles stratégies pour y parvenir ?**

- Après avoir fait un bilan du travail réalisé pendant le confinement, donner de façon individualisée, un plan de travail ;
- Mettre en place des entretiens plus individualisés notamment avec les élèves qui ont été le moins présents dans le distanciel ;
- Privilégier l'interaction : tenter de créer un dialogue à la fois entre élèves, avec l'enseignant et plus généralement les adultes en commençant, le jour de la rentrée, par encourager chacun à s'exprimer sur son ressenti sur cette période. Éviter que les élèves n'aient à écouter des discours, sans avoir eu à en parler avant, leur permettre de poser des questions à ce sujet. Il serait bon que ce soient les élèves qui posent des questions et non le professeur ;
- Éviter, voire proscrire, le : « alors comment avez-vous vécu le confinement ? » ;
- Imaginer des médiations par les disciplines, des jeux, mises en scène... ;
- Faire construire à l'élève son portfolio afin de l'inviter à un travail réflexif. Tous peuvent le faire en distanciel ou de façon asynchrone. Le temps du présentiel ou synchrone peut être le temps de la prise de conscience de chacun des apprentissages réalisés, par l'exposé individuel et oral du contenu de son portfolio. Cette présentation orale sera l'occasion pour le professeur d'observer et de repérer les points à travailler avec l'élève tant en termes de contenus de cours que de capacité à structurer, organiser, verbaliser etc ;
- Décrypter, d'un point de vue disciplinaire, tous les concepts qui ont été manipulés par les médias durant le confinement et donc aider les élèves à distinguer des faits construits par les méthodes d'une discipline des opinions voire des croyances. Ces dernières parce qu'elles sont fréquemment répétées ou entendues sont parfois confondues avec des faits construits. C'est le moment idéal pour lutter contre les théories du « complot » ou apprendre à décrypter les « fake news » et les distinguer d'une information fondée et fiable. Ce point est au programme de français au collège.

## **3 – Questions d'ordre pédagogique**

### **3.1 Est-il attendu de terminer l'ensemble des programmes sur cette dernière période ?**

Clairement non. L'objectif est de consolider les acquis des élèves et de se référer aux documents de cadrage et recommandations publiées sur le site Eduscol (<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>) ; ceux-ci

rassemblent des documents de référence et des recommandations pédagogiques pour chaque niveau.

**Quelques pistes :**

- Renouer le lien pédagogique et éducatif de façon transversale, en lien avec les disciplines ou encore autour de projets, de façon interdisciplinaire, en s'appuyant sur le socle pour le collège ;
- Accompagner les élèves dans la transition pédagogique : les progressions des professeurs étant différentes, l'idée d'un portfolio/passeport pour les élèves d'une classe serait pertinente afin de montrer ce qui a réellement été abordé avant et pendant le confinement. À défaut, les enseignants doivent se concerter et donner à leurs collègues toute indication permettant d'accompagner au mieux les élèves ;
- Tirer parti de ce qui a été mobilisé et construit pendant la période de confinement : de nouvelles compétences pédagogiques acquises par les enseignants, d'autres compétences développées par les élèves, les acquis à valoriser notamment l'éducation aux médias/la formation du citoyen...

La souplesse des programmes et/ou des référentiels permet de revenir, dans un cadre différent et selon des modalités pédagogiques à adapter au contexte, sur ce qui n'a pas été acquis. Il ne s'agit pas de repousser les apprentissages, mais de s'autoriser à identifier les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise annoncée. Ces notions essentielles, établies à partir des attendus de fin d'année, seront abordées prioritairement pendant cette transition pédagogique et devront dans tous les cas être réactivées POUR TOUS après cette période. Les durées des cycles et du parcours scolaire laissent aux élèves le temps d'acquérir les postures intellectuelles, les connaissances, compétences et les automatismes nécessaires pour progresser.

Plutôt qu'être exclusivement comptable des connaissances acquises dans sa propre discipline, le professeur se doit de privilégier une approche globale de l'élève. À cet effet, les échanges entre collègues au sein de leurs groupes disciplinaire et pluridisciplinaire sont indispensables afin de créer une programmation pédagogique cohérente tant en termes d'objectifs visés que de modalités de répartition, de formation, et d'évaluation de ces objectifs.

### **3.2 Quelle place pour le disciplinaire ?**

Le disciplinaire, pour ceux qui auront été éloignés de la continuité pédagogique en particulier, est ce qui sera le plus rassurant, à la fois pour les élèves et les parents. Les contenus sont variables en fonction des disciplines, mais c'est l'occasion pour les enseignants de porter la focale sur une notion, une méthode, une compétence. On n'en est pas à vouloir compenser ce qui n'aura pas été fait, mais plutôt à mettre l'élève en activité afin de pouvoir l'observer et repérer les points sur lesquels il conviendra de revenir.

### **3.3 Quelle place donner au transversal ?**

Disciplinaire et transversal ont leur place et sont complémentaires dans le travail à mener. Là encore, ces choix doivent faire l'objet d'une concertation. Le travail mené dans le cadre du retour à un vivre ensemble peut se concevoir de façon

transversale, mais peut également être abordé par une entrée disciplinaire. Afin de créer une cohérence dans les objectifs poursuivis, il serait pertinent par exemple de privilégier les 3 compétences langagières : lire, écrire, parler et de les mobiliser autour d'un projet pluridisciplinaire. On a vu que des opérations telles que « Chut on lit » peuvent mobiliser tous les acteurs d'un collège. Ces initiatives présentent l'avantage de recréer une certaine solidarité tout en respectant les gestes barrières.

### ***3.4 Faut-il évaluer les élèves sur cette dernière période ? Comment évaluer, avec les élèves, les acquis de la période de confinement ? Auto-évaluation/portfolio/... ? Compétences du socle ?***

Compte tenu de la reprise tardive des établissements et de la possibilité laissée aux familles de maintenir un apprentissage à domicile, la notation des évaluations introduirait une disparité de traitement préjudiciable : les évaluations, quelle que soit leur nature, n'ont donc pas à être notées. Elles sont de natures différentes : si la priorité est bien de proposer des apprentissages, il est possible, à travers les activités proposées, de procéder à des évaluations diagnostiques et formatives, de privilégier également les temps d'auto-évaluation ou d'évaluation entre pairs. Il s'agit bien de conforter et de renforcer les compétences développées par les élèves avant et pendant la période de confinement. La bienveillance est de mise après un parcours bouleversé par ces temps en distanciel. L'évaluation ainsi déployée est au service des apprentissages et doit servir à motiver, valoriser et à reconnaître les compétences que les élèves ont su développer.

La piste de l'auto-correction/auto-évaluation est à privilégier afin de permettre aux élèves de se positionner. Il est primordial de donner des repères qui permettent de prendre conscience de façon individuelle et autonome des progrès réalisés.

Celle du bilan personnalisé/individualisé est également à favoriser afin de rassurer et de permettre d'aborder en toute sérénité le retour au collège/lycée. Un temps devra donc être consacré au dialogue et à l'observation, et ce point est essentiel. Le professeur veillera à rendre chaque élève conscient de ses acquis, capable de surmonter ses difficultés. Cela amènera l'enseignant à porter prioritairement son attention sur ce qui est effectivement acquis par les élèves plutôt que sur ce qui a été théoriquement enseigné pendant le confinement. Il est en effet illusoire de considérer que ce qui a été traité durant le confinement est totalement acquis. Les disparités entre élèves et celles des contextes familiaux complexes sont grandes et déjà problématiques en temps normal. Le fait de considérer comme réalisé ce qui a été fait en continuité pédagogique risquerait, a minima, d'augmenter ces inégalités.

### ***3.5 Comment consolider et développer également le travail fait en autonomie par les élèves durant cette période de confinement ?***

Pour consolider et développer le travail en autonomie réalisé pendant le confinement tout en permettant des échanges et des interactions orales, plusieurs leviers pédagogiques sont à activer, par exemple :

- **Faire réaliser des tutoriels ou des leçons par les élèves eux-mêmes**, en prenant appui sur les difficultés ou points délicats identifiés soit pendant le

confinement, soit en cours en faisant le bilan de ce qui a été fait. Ces tutoriels et leçons peuvent être adressés aux élèves restés chez eux et revêtent une dimension réflexive essentielle. Pour limiter l'usage des outils numériques par les élèves, des présentations sur feuilles A3 peuvent être faites, comparées, enrichies, photographiées. En lycée, l'usage du téléphone à des fins pédagogiques peut être utile ;

- **Proposer des défis ou projets courts, à l'échelle d'une séance ou deux, donnant du sens à un travail collectif**, mais impliquant un travail personnel : travaux individuels qui viendront se compléter (réaliser une partie d'un projet), s'ajuster. Ex : mettre en voix une scène de théâtre avec des partis pris de jeu et de mise en scène, réfléchir à une constellation d'arguments à organiser à la façon d'un cabinet d'avocats, s'interroger sur la façon de présenter une œuvre d'art en fonction du public attendu dans notre musée virtuel, distinguer entre langage et protocole scientifique d'une part et croyances et propos mal étayés voire fake news de l'autre, production écrite (presse), produire à l'écrit ou à l'oral (radio) pour en rendre compte, etc.

Les interactions orales seront nécessaires et il est important que chacun puisse s'exprimer. Proposer des temps de travail individuel est également de mise. Ceux-ci, ritualisés, doivent s'articuler avec le travail collaboratif à mener. Il est aussi essentiel de consolider les apprentissages méthodologiques nouveaux, voire inédits, développés lors de ces dernières semaines.

### 3.6 Comment peuvent s'articuler le présentiel et le distanciel et un parcours hybride ? Quelles organisations ?

Les réflexions en équipes pédagogiques, ou disciplinaires et le pilotage par le conseil pédagogique s'avèrent nécessaires pour articuler au mieux les différents parcours des élèves en cette fin d'année.

Les temps de présence en classe viennent en appui de ce qui est travaillé en distanciel. L'expérience de ces dernières semaines a permis de mettre davantage l'accent sur le travail personnel, autonome de l'élève en dehors de la classe. Dès lors, on pourra s'inspirer de la *classe inversée*, du dispositif « *devoirs faits* » en collège ou de l'AP en lycée pour mieux accompagner les élèves en présentiel tout en continuant l'accompagnement des élèves en distanciel.

Les inspecteurs référents et des groupes disciplinaires sont à l'écoute et peuvent participer à ces réflexions propres au contexte de chaque établissement.

#### **Quelques pistes :**

- Privilégier l'oral durant le présentiel, c'est ce dont les élèves ont été le plus privés, ainsi que la co-construction (traces écrites) ;
- Construire des activités selon une logique de progressivité visible : degrés de difficulté marqués clairement et par ordre croissant de manière à répondre à l'hétérogénéité : tout le monde doit être capable de réaliser au moins le degré 1 (« piste verte ») ;
- Privilégier les activités « fermées » qui tiennent en une séance ou des projets qui font alterner séances en classe et travail en autonomie ;
- Tenir compte des apprentissages méthodologiques nouveaux, acquis durant le temps de confinement (organiser son travail, utiliser les fonctionnalités d'un traitement de texte, etc.) ;
- Valoriser la créativité ;

- Utiliser l'oral au travers d'enregistrements vocaux en distanciel, en lien bien sûr avec le travail de présentiel ;
- Au collège, s'appuyer sur le livret de compétences du socle.

### **3.7 Quelles stratégies d'apprentissage seront privilégiées en présentiel? Seront-elles les mêmes en distanciel ?**

En synchrone : privilégier les activités où l'élève sera en situation de s'exprimer soit en réalisant une tâche, soit en exprimant ses difficultés, ses doutes. Privilégier des temps où le professeur sera en situation d'observer l'élève « en train de faire » afin qu'il puisse évaluer ses réussites et repérer les points de blocage. En asynchrone favoriser les activités que l'élève peut réaliser en autonomie en veillant à ce qu'il possède les outils (y compris des « coups de pouce » ou les corrections) pour ne pas se trouver en situation de blocage. Ces activités peuvent être des activités de recherche, de résolution d'énigmes, d'exercices mécaniques, de mémorisation etc. Certaines d'entre elles pourront être reprises en synchrone (résolution d'énigmes, mise en voix de textes mémorisés, mise en commun de recherches, d'impression de lectures, de visionnages etc.).

### **3.8 Peut-on s'inspirer de la classe inversée ?**

Le distanciel est une occasion à saisir pour enrichir le temps scolaire. Il a impliqué une prise de conscience ou une meilleure prise en compte du travail personnel de l'élève hors la classe. Privilégier les approches qui envisagent l'élève seul face à l'activité implique :

- Une attention particulière portée à la formulation des consignes ;
- Une mise à disposition des préacquis indispensables à la réalisation de l'activité ;
- La mise à disposition de la correction ;
- Penser le projet pédagogique en 3 temps : le temps des consignes - le temps du travail personnel - le temps de la mise en commun et de la remédiation (en présentiel ou synchrone), temps qui permet à l'élève d'interroger le professeur sur ce qu'il a appris ou sur ce qu'il n'a pas compris en réalisant les activités à la maison.

### **3.9 Peut-on s'inspirer du dispositif « Devoirs faits » ?**

Il s'agit de l'une des modalités à envisager. Les stratégies mises en place pour accompagner l'élève dans son travail afin de le rendre autonome sont à privilégier. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que le temps du synchrone/présentiel est limité et qu'il doit être consacré en priorité à la verbalisation, aux échanges, à l'explicitation. La parole, l'expression, la mise en commun des propositions, des idées, des doutes, des questions doivent être privilégiées. L'élève doit pouvoir être amené à expliciter, verbaliser et analyser ses difficultés.

### **3.10 Peut-on envisager des modalités de travail coopératif ?**

Oui. Le travail de groupe permet de redonner l'envie d'agir et de pratiquer ensemble.

Cela est à penser dans le strict respect des contraintes sanitaires. La coopération des élèves favorise la confrontation de points de vue, la verbalisation, l'argumentation en situation de prise de parole. Si la configuration de la salle de cours le permet, il est envisageable de favoriser l'interaction entre élèves tout en respectant scrupuleusement les distances de sécurité.

<https://www.cahiers-pedagogiques.com/Une-pedagogie-cooperative-sans-contact>

La coopération peut également être incitée entre les élèves en présentiel et les élèves en distanciel. Les outils numériques utilisés ces dernières semaines peuvent être un moyen de créer ce lien entre les élèves présents en classe et ceux encore confinés.

En outre, ce travail collaboratif est une modalité à explorer afin de gérer l'hétérogénéité des groupes réduits ainsi constitués. S'inspirer des plans de travail qui proposent une liste d'activités que l'élève est en mesure de faire seul, en autonomie, accompagné du professeur en cas de besoin afin qu'il consolide des notions déjà vues et/ou qu'il acquière des méthodes de travail est une réponse aux besoins des élèves.

Autant le cadre lié au protocole sanitaire doit être respecté avec la plus grande rigueur, autant les préconisations pédagogiques visent à ouvrir le champ des possibles et permettre aux enseignants, en fonction de leurs contextes d'exercice, de saisir toutes les opportunités de faire vivre pratiques pédagogiques et disciplines. Le pragmatisme s'impose à tous ; l'inventivité a été et doit continuer d'être mobilisée.

Le cas des plateaux techniques et des laboratoires mettant les groupes d'élèves en contact avec des matériels est à étudier afin de réduire tout risque de contamination.

### **3.11 Quels outils et quelles stratégies, pour un travail de groupe respectant les mesures sanitaires ?**

- Proposer une collaboration entre élèves retournant en classe (créer des tutos, posture réflexive sur les apprentissages...) et ceux restés à la maison ;
- Passer d'abord par un travail individuel (réflexion, production d'idées, écrits de travail) ;
- Privilégier une mise en commun par des outils non vecteurs du virus : une craie par élève et écrits au tableau – utilisation éventuelle d'ardoises individuelles ;
- Envisager une correspondance sur les contenus disciplinaires par tous moyens (écrit, audio, audiovisuel) entre les élèves en classe et les élèves confinés ;
- Encourager l'oral : le contexte contraignant devient alors un levier pédagogique : souvent les élèves sont inaudibles, le fait de devoir se faire entendre « à bonne distance » « oblige » à travailler une posture, un débit, un volume sonore. Plusieurs situations possibles ; un élève chargé de la mise en commun de ce qui est dit pour son groupe (synthèse, résumé, production), des lectures d'extraits de textes, la restitution théâtralisée d'un extrait d'œuvre de théâtre, de script de film, de dialogue extrait de romans, de créations d'élèves, etc.

### **3.12 Comment utiliser les outils informatiques à disposition dans les établissements ?**

Il sera difficile en raison des contraintes sanitaires d'investir les classes pupitres ou salles informatiques. Néanmoins s'appuyer sur les pratiques du numérique pendant la période du confinement est essentiel. Il sera éventuellement judicieux d'autoriser les élèves à avoir un usage pédagogique de leur propre matériel (tablette, voire du smartphone si le règlement intérieur le permet) au sein même de la classe. Une réflexion autour de l'usage du numérique dans la formation sociale et citoyenne de l'élève est également de mise. La construction d'un portfolio peut alors permettre à l'élève de prendre conscience des compétences numériques développées ces dernières semaines et de dresser un bilan de compétence objectif et réflexif à cet égard. À ce titre, il est possible de s'inscrire dans la démarche de validation des compétences numériques proposée par le service public Pix<sup>3</sup>.

### **3.13 Comment accompagner les élèves à BEP ? Comment leur permettre de retrouver leurs repères ?**

Une FAQ précise sur ce sujet est en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/ecole-inclusive-et-deconfinement-les-reponses-vos-questions-303384>

Voir également l'espace école inclusive sur le site académique :

<http://www1.ac-lille.fr/cid131823/accueil-espace-ecole-inclusive.html>

## **4 - Pratiques artistiques**

***Au regard de la spécificité de cet enseignement (pratiques artistiques), comment puis-je être certain que les activités proposées garantissent absolument le respect du protocole sanitaire ?***

Il revient au professeur, en accord avec son chef d'établissement, d'évaluer avec une extrême rigueur et une grande prudence chaque situation pour pouvoir décider d'une stratégie appropriée.

## **Annexe - Éducation musicale et chant choral**

### **4.1 Que faire en cours d'éducation musicale au regard des contraintes imposées par le protocole sanitaire ?**

Les pratiques musicales sont habituellement au cœur de l'enseignement de l'éducation musicale et de l'enseignement facultatif de chant choral dispensés à l'école, au collège et au lycée. Le contexte sanitaire de la « reprise » engage à interroger leurs spécificités. Elles ne peuvent s'envisager que selon des modalités certainement inédites. Si les pratiques instrumentales sont proscrites jusqu'à la fin de l'année et les pratiques vocales encadrées par un protocole listant des exigences devant être rigoureusement respectées, les pratiques d'écoute

<sup>3</sup> <https://pix.fr>

musicale peuvent en la circonstance être développées. Le recours aux supports enregistrés dans un couplage entre la classe et la maison méritent d'être mobilisés. Les percussions corporelles peuvent être convoquées dès lors qu'elles s'inscrivent dans le strict respect du protocole sanitaire. Les conditions imposent de « Faire de la musique autrement » en mobilisant et valorisant également des compétences transversales et transférables.

#### ***4.2 Comment faire lorsque le cours d'éducation musicale ne se déroule pas dans la salle habituellement dédiée à la discipline ?***

Le respect du protocole sanitaire contraint la plupart des établissements à affecter chaque classe ou groupe à une salle, évitant ainsi la circulation des élèves et rendant par là même les salles spécifiques de musique inopérantes pour toutes les classes. Les professeurs peuvent alors être amenés à se déplacer avec un petit matériel modeste (diffusion, vidéo projection...) pour assurer leur enseignement aux élèves réunis dans une salle puis une autre.

#### ***4.3 Puis-je reprendre les répétitions à la chorale ou les pratiques instrumentales collectives (orchestre...) ?***

Aucune séance de travail de la chorale ou de l'orchestre de l'établissement ne pourra se tenir d'ici le 4 juillet 2020 en présentiel. D'autres stratégies, poursuivant celles mises en œuvre pendant la période de confinement, seront prioritairement envisagées.

#### ***4.4 Qu'en est-il des points supplémentaires au DNB pour les élèves inscrits en enseignement facultatif de chant choral ?***

Les élèves de 3e inscrits à l'enseignement facultatif de chant choral et assidus jusqu'à la date du confinement peuvent bénéficier de points supplémentaires au bénéfice de l'obtention du DNB si les objectifs d'apprentissage précisés par le programme d'enseignement sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points). Par contre, l'épreuve orale de soutenance étant annulée, le projet de la chorale scolaire ne peut donc être présenté à ce titre.

### **Annexe - Arts plastiques**

Des conseils pédagogiques sont détaillés dans l'onglet « continuité pédagogique » du site disciplinaire que vous trouverez sous ce lien :

<http://artsplastiques.discipline.ac-lille.fr/continuite-pedagogique-2020/la-lettre-d2019informations-arts-plastiques> notamment dans la lettre d'informations n° 5 : « le cadre sanitaire des pratiques artistiques » et dans la lettre n° 6 « penser la place des pratiques artistiques dans le cadre de l'enseignement obligatoire ».

#### **4.5 Quelles pratiques plastiques sont envisageables dans un contexte sanitaire strict ?**

Si les pratiques graphiques sont privilégiées, d'autres pratiques artistiques diversifiées doivent pouvoir être mises en place telles que : les pratiques tridimensionnelles, photographiques, performatives, etc. La lettre d'informations n° 6 disponible sur le site grâce au lien ci-dessus en détaille les possibilités : <http://artsplastiques.discipline.ac-lille.fr/documents/ndeg6-la-lettre-d2019informations-arts-plastiques.pdf>

#### **4.6 Peut-on envisager la pratique picturale ?**

L'organisation en effectif réduit selon des organisations spatiales très contraintes, dans des espaces non spécifiques, ne permet pas d'utiliser de point d'eau nécessaire à sa pratique. L'afflux d'élèves généré lors des phases de rangement du matériel spécifique est interdit. Toute pratique plastique en cours doit être envisagée de façon strictement individuelle, même si les échanges oraux peuvent toujours se dérouler de façon collective.

### **5 - Annexe – Éducation physique et sportive**

#### **5.1 Les cours d'EPS et l'AS peuvent-ils reprendre ?**

Les cours d'éducation physique et sportive et l'AS peuvent reprendre dans le strict respect du protocole sanitaire (fiche thématique « Activités sportives et culturelles »).

#### **5.2 Quelles activités sont possibles ?**

L'enjeu n'est pas de finir ou reprendre les programmes là où on les a laissés, mais d'accueillir les élèves pour les sécuriser, leur permettre de se retrouver ensemble pour renouer le lien social et restaurer, si besoin, un rapport positif au corps à soi et celui des autres.

La fiche thématique « activités sportives et culturelles » rappelle les fondamentaux et les mesures à appliquer. Ces prescriptions conditionnent la pratique physique, mais également les temps périphériques (déplacements, vestiaires) devront être pensés collectivement en fonction des caractéristiques de l'établissement et de son environnement. Quelques principes peuvent être gardés à l'esprit :

- Réaliser un diagnostic des caractéristiques et besoins des élèves, sur le plan physique comme psychologique, après la période de confinement ;
- Retrouver une activité physique et le plaisir de pratiquer pour soi et avec les autres ;
- Favoriser les activités individuelles ;
- Pratiquer de préférence en extérieur ;
- Réaliser des exercices à intensité modérée ;
- Proscrire les jeux de ballon, les sports de contact et les sports collectifs ;
- Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous.

### **5.3 Le port du masque est-il obligatoire pendant les pratiques physiques ?**

L'effort physique se prête mal au port du masque. C'est pourquoi le protocole sanitaire prévoit une distanciation entre 5 et 10 mètres selon l'intensité de l'effort.

### **5.4 Peut-on utiliser les vestiaires ?**

Concernant l'utilisation des vestiaires, le protocole recommande que les élèves viennent en tenue adaptée à l'EPS. Si toutefois l'utilisation de vestiaires est inévitable, les espaces doivent être balisés (neutralisation de banc ou siège par exemple) et les distances imposées rappelées par les enseignants, qui pourront décider d'en réguler l'accès et d'échelonner les entrées et sorties.

### **5.5 Quelles modalités de pratique pour l'Association Sportive de l'établissement ?**

L'activité des enseignants d'EPS, animateurs de l'AS, se développera à l'interne au sein de l'établissement. Il n'y a plus d'organisation de compétition UNSS programmée pour cette fin d'année scolaire.

Des complémentarités pourront être menées dans le cadre du temps « **2S2C** » en coordonnant la mise en place de projets particuliers, notamment avec les collectivités et le monde sportif fédéral.

La réglementation de l'Association Sportive Scolaire permet d'agréer de nouvelles personnes qualifiées dans le cadre de son fonctionnement.

Le cadrage de l'intervention d'autres membres de la communauté éducative voire d'associations et clubs locaux reste à l'initiative du bureau de l'Association Sportive Scolaire en lien avec le Projet d'AS et sous l'autorité du CE.

Il est important de confirmer le créneau du mercredi après-midi sur ce sujet en sachant que l'Association Sportive se situe bien dans le cadre scolaire.

## **6 - Annexe – Sciences de la vie et de la Terre**

### **6.1 Les cours de SVT peuvent-ils reprendre en présentiel ?**

Oui, dans le respect strict du protocole sanitaire

### **6.2 Les activités expérimentales sont-elles possibles ?**

Oui, dans le strict respect du **protocole sanitaire**. Dans le cas **d'impossibilité du respect**, l'enseignant envisage **d'autres modalités pédagogiques** (démonstration, enregistrement vidéo au préalable d'une expérimentation...).

### **6.3 Puis-je utiliser ma salle habituelle ?**

Il convient d'établir avec les équipes de direction les conditions d'enseignement, celles-ci étant très dépendantes des locaux et de l'organisation pédagogique définie. Les séances se déroulent selon les cas en salle spécialisée ou non.

Afin de faciliter la conduite de séance et l'organisation, il est possible de proposer un créneau long partagé par les enseignants de Sciences de la vie et de la Terre et par les enseignants de Physique chimie. Les élèves restent alors dans la même salle, avec le matériel utilisable pour les séances des 2 disciplines. Les séances se déroulent selon les cas en salle spécialisée ou non.

#### **6.4 En salle non spécialisée, quelles précautions ?**

La conduite de séance en salle non spécialisée doit tenir compte de 2 paramètres importants :

- **l'acheminement du matériel** et **son retrait** ne peuvent se faire que dans un cadre concerté avec l'équipe de direction pour que ces phases soient compatibles avec les plans de circulation des élèves mis en place. Il est indispensable que cela soit pensé bien en amont de la séance.

- **l'usage de composés chimiques** ne sera possible qu'après **vérification de l'absence de réactions chimiques inattendues possibles** (avec le mobilier ou avec les produits désinfectants utilisés par exemple).

Le guide de l'ONS restant d'actualité, la ventilation, l'évacuation des déchets produits sont respectées :

<https://www.education.gouv.fr/media/19502/download>

#### **6.5 Comment organiser le poste de travail de l'élève ?**

De manière générale, quelle que soit la configuration (salle spécialisée ou non), une attention particulière est portée au poste de travail de l'élève.

**Le matériel dédié** : la désinfection est réalisée en amont.

**Concernant l'outil informatique** : si un outil informatique est mis à disposition (dans le cadre du protocole conçu par l'établissement), les claviers et écrans feront l'objet d'une attention particulière. L'usage de cellophane en complément de la désinfection peut renforcer un usage dans les conditions de sécurité optimale.

**Les équipements de protection individuelle** : leur usage est évidemment **indispensable**, pour des raisons de protection des élèves, mais aussi parce que leur utilisation entre dans le cadre d'une éducation aux risques indispensable au citoyen du 21<sup>ème</sup> siècle.

Les échanges de blouses sont proscrits. L'usage des masques se fait selon le protocole de reprise édicté par l'éducation nationale.

#### **6.6 Comment conduire une séance expérimentale en respectant les gestes barrières ?**

Le travail s'effectue de manière individuelle, ce qui n'empêche pas des pratiques coopératives à l'échelle du groupe :

<https://www.cahiers-pedagogiques.com/Une-pedagogie-cooperative-sans-contact>

La **mise à disposition du matériel à l'échelle de chaque poste** évite les déplacements au sein de la classe.

**L'usage des points d'eau, en salle spécialisée**, fera l'objet d'une **vigilance toute particulière**. En effet, leur utilisation par les élèves peut conduire à des projections sur une grande surface, incompatibles avec le respect du protocole

sanitaire. Il convient pour leurs utilisations soit d'anticiper une organisation permettant les phases d'évacuation des déchets et des phases de nettoyage à la suite de la séance (donc **non réalisées par les élèves**) soit d'exclure les séances les rendant indispensables.

## 7 - Annexe – Physique - Chimie

### **7.1 Quelles sont les activités et notions à travailler avec les élèves ?**

Un ensemble de fiches est disponible à l'adresse ci-dessous :

<http://physique.discipline.ac-lille.fr/quelles-sont-les-activites-et-notions-a-travailler-avec-les-eleves>

Ces fiches précisent simplement pour chaque classe les notions qu'il est possible de reprendre et identifient les capacités clés qu'un professeur peut choisir de travailler durant la période de reprise. Ces capacités ont été identifiées, d'une part en fonction de leur importance au regard des notions et, d'autre part dans un objectif d'optimiser, le cas échéant, la poursuite d'études en spécialité physique-chimie de la classe de terminale.

### **7.2 Quelles activités privilégier en physique chimie en présence d'élèves ?**

Les choix effectués dépendent naturellement de ce qui a déjà été traité par le professeur et des conditions de la continuité pédagogique pendant la période de confinement. Pendant cette courte période de reprise, il est d'abord nécessaire de rassurer et de réengager progressivement les élèves dans les apprentissages.

### **7.3 Comment aborder les capacités expérimentales et numériques en physique chimie ?**

Les capacités numériques ne doivent être mobilisées que si elles facilitent l'acquisition des concepts abordés. Le travail autour de celles-ci sera poursuivi, le cas échéant, en spécialité physique-chimie de la classe de terminale.

L'acquisition des capacités expérimentales sera poursuivie, le cas échéant, en spécialité physique-chimie de la classe de terminale ; les expériences de cours et les vidéos peuvent être l'occasion, pour le professeur, de continuer à apporter des éléments de formation en lien direct avec la pratique expérimentale.

Par ailleurs, il est préférable, compte tenu des contraintes sanitaires et du protocole validé par l'établissement, de s'appuyer sur des expériences conduites par le professeur, des vidéos, des animations et des simulations. Ceci ne remet pas en cause la pratique de la démarche scientifique et la nécessaire mise en activité des élèves. Enfin, eu égard à la variabilité vraisemblable des conditions de la reprise (par exemple alternance de séances en présentiel et de travaux à distance), il est recommandé de construire des séances relativement autonomes.

#### **7.4 Quid de l'expérimentation au laboratoire en physique-chimie ?**

Certes l'acquisition de compétences par la voie expérimentale représente une part non négligeable de l'enseignement en physique-chimie. Mais le protocole sanitaire édicté par le MEN limite les séances expérimentales au strict nécessaire. Dans ces conditions, on privilégiera l'expérience de cours mise en œuvre par le professeur seul ou par un élève seul. L'utilisation de la vidéo facilitera la visualisation de l'expérience par le reste du groupe d'élèves.

L'exploitation de vidéo d'expériences et/ou la simulation à l'aide de l'ordinateur sera mise à profit chaque fois que l'on peut éviter de manipuler du matériel. Il est entendu que l'élève est seul face à son clavier dans le strict respect du protocole sanitaire.

La contrainte imposée par ce même protocole sanitaire ne doit pas faire renoncer à toute manipulation, mais amener à identifier les manipulations qu'il est possible de réaliser par un élève sans risque pour lui-même, le professeur et la communauté éducative.

Dans ces quelques cas, le matériel mis à disposition d'un seul élève est parfaitement identifié. L'élève manipule seul et porte un masque. Il désinfectera son matériel après usage. Cela fait partie d'un geste à acquérir.

À la fin de la séance, le matériel utilisé est mis en évidence dans la salle par l'élève manipulateur pour être désinfecté par un agent en même temps que la salle.

## **8 - Annexe - Technologie - STI-2D - Sciences de l'Ingénieur**

### **8.1 Les cours de Technologie - STI-2D - Sciences de l'Ingénieur peuvent-ils reprendre en présentiel ?**

Oui, dans le respect strict du protocole sanitaire.

### **8.2 Les activités d'investigation, de résolution de problème et de projet sont-elles possibles ?**

Oui, dans le strict respect du protocole sanitaire. Dans le cas d'impossibilité du respect, l'enseignant envisage d'autres modalités pédagogiques (démonstration, enregistrement vidéo en amont [et mise en œuvre d'une pédagogie inversée], etc.).

### **8.3 Quelles notions et compétences sont à prioriser ?**

Les choix effectués dépendent naturellement de ce qui a déjà été traité par le professeur et des conditions de la continuité pédagogique pendant la période de confinement. Les notions et compétences essentielles du cycle ou nécessaires à la poursuite d'études sont à privilégier. En lycée, les analyses des performances des élèves aux épreuves du baccalauréat, régulièrement présentées lors des journées de validation de projet (STI-2D et S-SI) chaque automne, constituent des références pour cela. Pendant cette courte période de reprise, il est d'abord nécessaire de rassurer et de réengager progressivement les élèves dans les apprentissages. L'alternance prévisible de séances en présentiel et de travaux à

distance suggère la conception de séances réalisables en relative autonomie par les élèves.

#### **8.4 Comment conduire des activités d'investigation, de résolution de problème et de projet en respectant les gestes barrières ?**

Le travail s'effectue de manière individuelle, ce qui n'empêche pas des pratiques coopératives à l'échelle du groupe :

<https://www.cahiers-pedagogiques.com/Une-pedagogie-cooperative-sans-contact>

La mise à disposition du matériel à l'échelle de chaque poste, quand cela est possible, évite les déplacements au sein de la classe ou du laboratoire.

#### **8.5 Puis-je utiliser les laboratoires ?**

De manière générale, quelle que soit la configuration, une attention particulière est portée au poste de travail de l'élève.

Il convient d'établir avec les équipes de direction les conditions d'enseignement, celles-ci étant très dépendantes des locaux et de l'organisation pédagogique définie. Afin de faciliter la conduite de séance et l'organisation, il est possible de proposer un créneau long. Les élèves restent alors dans la même salle.

La désinfection du matériel dédié est réalisée en amont.

Concernant les micro-ordinateurs, les moyens de prototypage rapide, les produits pluri technologiques, les montages expérimentaux (de type bancs d'essai), ou encore les mallettes didactiques : si ces équipements sont mis à disposition (dans le cadre du protocole conçu par l'établissement), ils feront l'objet d'une attention particulière. Dans ces cas, le matériel mis à disposition d'un seul élève est parfaitement identifié. L'élève manipule seul et porte un masque. Il désinfectera son matériel après usage. Cela fait partie d'un geste à acquérir. L'usage de cellophane en complément de la désinfection peut renforcer un usage dans les conditions de sécurité optimale.

L'usage des équipements de protection individuelle est évidemment indispensable, pour des raisons de protection des élèves, mais aussi parce que leur utilisation entre dans le cadre d'une éducation aux risques indispensable au citoyen du 21<sup>ème</sup> siècle.

L'usage des masques se fait selon le protocole de reprise édicté par l'Éducation Nationale. L'exploitation de vidéos d'expériences et/ou la simulation à l'aide de l'ordinateur sera mise à profit chaque fois que l'on peut éviter de manipuler du matériel. Il est entendu que l'élève est seul face à son clavier dans le strict respect du protocole sanitaire. La contrainte imposée par ce même protocole sanitaire ne doit pas faire renoncer à toute manipulation, mais amener à identifier les manipulations qu'il est possible de réaliser par un élève sans risque pour lui-même, le professeur et la communauté éducative. À la fin de la séance, le matériel utilisé est mis en évidence dans la salle par l'élève manipulateur pour être désinfecté par un agent en même temps que la salle.

#### **8.6 Les cours se déroulent-ils obligatoirement dans les laboratoires ?**

Non. Il convient d'établir avec les équipes de direction les conditions d'enseignement, celles-ci étant très dépendantes des locaux et de l'organisation

pédagogique définie. Les séances se déroulent selon les cas en laboratoire ou non.

### **8.8 En salle banalisée, quelles sont les précautions à prendre ?**

La conduite de séance en salle banalisée doit tenir compte de l'acheminement du matériel et son retrait et ne peut se faire que dans un cadre concerté avec l'équipe de direction pour que ces phases soient compatibles avec les plans de circulation des élèves mis en place. Il est indispensable que cela soit pensé bien en amont de la séance (cf. 7.5).

## **9 - Annexe - Économie - Gestion**

### **9.1 Quels outils mettre en place pour remobiliser les élèves et étudiants « décrocheurs » ?**

Plusieurs axes de travail peuvent être envisagés :

1. Reconstruire le lien avec le lycée :
  - Écouter et s'exprimer : la place consacrée à l'oral dans ces premiers temps sera essentielle dans les activités disciplinaires proposées par la suite afin de faire en sorte que l'apprenant redevienne acteur de son savoir ;
  - S'appuyer sur les pairs et les effets de réseaux : des activités permettant de libérer la parole, de favoriser l'écoute entre pairs et de permettre un retour au vivre ensemble sont alors à envisager.
2. Individualiser les parcours pour mieux impliquer :
  - Faire un diagnostic de positionnement pour chaque apprenant (acquis dans les disciplines, stages, éléments de motivation ou de démotivation...);
  - Mettre en place des entretiens plus individualisés pour contractualiser un parcours défini avec l'apprenant en fonction du diagnostic et des objectifs pédagogiques à atteindre ;
  - Prioriser les objectifs à atteindre et expliciter les démarches à mettre en œuvre ;
  - Concrétiser la démarche par un portfolio afin d'inviter l'apprenant à un travail réflexif, à son rythme, de manière interactive avec les enseignants.
3. Réinvestir les avantages du numérique et privilégier l'interaction :
  - Pérenniser les réseaux « classe » pour échanger et proposer des activités par voie numérique ;
  - Mobiliser différents dispositifs de pédagogies différenciées (pédagogie inversée, groupale, par projet, par les pairs...).
4. Valoriser l'apprenant dans ses différences :
  - Imaginer des modes d'évaluation incitative, constructive, qui permettent de restaurer la confiance ;
  - Valoriser les points forts de chaque apprenant par une diffusion collective des savoirs (chacun apportant le plus de ses compétences aux autres).

### **9.2 Que faire quant à l'utilisation des ordinateurs du lycée au regard des contraintes imposées par le protocole sanitaire ?**

Ces questions relèvent du protocole sanitaire. Les échanges d'objets personnels, l'utilisation d'outils collectifs sont à proscrire. Il conviendra de privilégier l'utilisation des appareils numériques personnels ou de mettre en œuvre des modalités d'hygiène spécifiques.

### **9.3 Comment appréhender la différenciation entre les étudiants en stage et les étudiants sans stages ?**

La période de stage du mois de juin peut être l'occasion pour les étudiants en stage de mettre en œuvre les compétences attendues quant à la certification du BTS qui les concerne, tandis que les étudiants pris en charge par leurs professeurs en présentiel ou en distanciel pourront conforter leurs savoirs et compétences mis en œuvre pendant la période de confinement, et/ou accéder aux enseignements du programme de 2<sup>ème</sup> année de BTS.

À la rentrée, ces étudiants pourraient partir en stage pour compléter leur parcours, tandis que les stagiaires du mois de juin accéderaient à leur tour aux modules de confortement des savoirs ou au programme de 2<sup>ème</sup> année.

Il est envisageable d'imaginer par ailleurs la mise en situation professionnelle des étudiants au sein de l'établissement afin de mettre en œuvre les compétences attendues lors des périodes de stage. Les bureaux ou agences-écoles implantés dans les lycées proposant des BTS permettent aux étudiants dans le cadre des ateliers de professionnalisation de simuler des situations professionnelles caractéristiques du métier adossé au BTS.

### **9.4 Comment uniformiser les parcours des apprenants en BTS avec des durées de stage différentes ?**

Il s'agit plus ici d'une personnalisation des parcours ayant des visées communes. Il paraît pertinent que des projets et médiations d'équipes pédagogiques permettent de circonscrire le parcours de chaque apprenant, afin de construire des portefeuilles d'apprentissages spécifiques en fonction des besoins de chacun, et d'adapter les évaluations aux compétences acquises de manière différenciée.

La certification se décline autour de compétences à évaluer. L'hétérogénéité des durées de stage peut ainsi conduire les apprenants à ne pas mobiliser l'ensemble des compétences attendues pour la certification. Il sera nécessaire d'avoir une lecture et une appréciation contextualisée quant à l'acquisition de ces compétences.

## 10 - Annexe - Lettres

### **10.1 Quel accompagnement des élèves de collège et de lycée en cours de français :**

Concernant le français au collège et au lycée, les cours en distanciel ont pour vocation d'accompagner les élèves. Il convient d'abord assurer le lien avec la classe, ce faisant, de structurer les pratiques scolaires autonomes et le travail des ressources mises à disposition. Cela pour rassurer et consolider les acquis.

Il est possible par ailleurs, de continuer à préparer les élèves aux attendus scolaires souhaitables pour tout passage en classe supérieure ou tout examen. En fonction des circonstances et des possibilités, on prolongera le travail sur les objets d'étude au programme au travers des pratiques que sont l'analyse de textes, le travail sur la langue, la grammaire, l'oral même, et on travaillera les compétences mobilisables pour lire/écrire/dire de manière adaptée ou réinventée pour le temps du confinement.

Au collège comme au lycée, on travaillera sur les objets d'étude inscrits au programme en ayant soin de proposer des activités facilitant le renforcement des compétences du lire/écrire/parler dans l'optique d'un passage à la classe supérieure ou d'un examen.

Il est possible de ne pas aborder d'autres objets d'étude que ceux qui avaient été amorcés en classe avant le confinement. Toutefois, en fonction des possibilités et pour entretenir le goût de découvrir et de satisfaire la curiosité des élèves, on pourra aborder un nouvel objet d'étude en ayant soin d'adapter son approche (identifier la problématique d'ensemble pour fédérer le propos et les ressources, consacrer du temps à l'appropriation des œuvres au travers de pratiques inventives (travaux collaboratifs : présenter les personnages, élaborer un résumé de l'œuvre, découvrir et éprouver les thèmes essentiels).

### **10.2 Travailler à distance et travailler en classe après le confinement. Quelle proposition pour les lettres ?**

Dans l'attente des préconisations qui viendront des groupes de travail dédiés à ce suivi, les inspecteurs de lettres recommandent de continuer à travailler sur la lecture, la compréhension de texte, la grammaire. Il est souhaitable de valoriser l'écriture et lecture en favorisant des approches mobilisatrices.

On pourrait continuer à travailler les compétences du lire/dire/écrire, y compris l'oral au travers des pratiques dont nous observons le bon usage :

- Propositions pour accompagner le travail autonome des élèves (identifier, planifier et hiérarchiser les tâches, accompagner la pratique du brouillon) ;
- Propositions pour mobiliser les élèves (capsules audio ou vidéo, manipulations de textes, travaux sous forme de projets collaboratifs sur des supports variés, productions par étapes et productions finales élaborées en fonction des retours du professeur, production d'un journal des apprentissages ou d'une « narration de recherches » témoignant d'une stratégie d'apprentissage...)

Propositions de ressources parfois courtes et suivi « pas à pas » : courriels ou réponses collectives, annotations sur les travaux des élèves, possibles classes numériques dont le format et le contenu est plus proche de l'aide personnalisée que du cours traditionnel...